

# **Politique de développement: mise en oeuvre de l'aide extérieure. Rapport annuel 2001**

2002/2246(INI) - 04/09/2003 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport d'initiative de M. Miguel Angel MARTÍNEZ MARTÍNEZ (PSE, E) sur la mise en oeuvre de l'aide extérieure, tel qu'il a été établi en commission au fond (se reporter au résumé du 11 juin 2003). Pour l'essentiel, le Parlement demande à la Commission d'établir des systèmes rigoureux, complets et transparents de contrôle et d'information afin de veiller à ce que l'aide macroéconomique ne soit pas utilisée à des fins autres que celles auxquelles elle est destinée. Il y a donc lieu d'établir une concertation entre la Commission et les autres donateurs afin d'harmoniser les exigences relatives à la communication d'informations et de simplifier les procédures administratives pour les pays en développement bénéficiaires. Le Parlement demande que les ressources et actions destinées à protéger les populations indigènes soient augmentées. Il regrette également que les objectifs de coopération avec les pays d'Asie et d'Amérique latine n'aient pas été atteints et se dit préoccupé par le fait que le niveau des crédits d'engagements qui n'ont pas encore été décaissés ou "reste à liquider" (RAL) demeure élevé (soit un montant en souffrance fin 2001 de l'ordre de 1.319 milliards EUR). Enfin, le Parlement demande une nouvelle fois la budgétisation rapide du FED.